



Résidence étudiante le Martinet à Castres

À LA UNE

2^{ème} trimestre 2024

Actualités

1^{er} Contrat de partenariat avec le CROUS de Toulouse Occitanie - résidence LE MARTINET

Opération de Proximité

Point sur nos travaux de réhabilitations thermiques 2024

Informations

Fin des paiements en espèces à partir du 1^{er} janvier 2025

Simulations incendies

Rendez-vous d'été 2024

Rappels

Cartes grises - Location de garages ou places de parking

Astreinte et numéros d'urgence

ACTUALITÉS

• 1^{ER} CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LE CROUS DE TOULOUSE OCCITANIE RÉSIDENCE LE MARTINET

En avril 2022 l'Office a racheté un bâtiment, situé Zac du Martinet, composé de 20 studios et 1 T3. Ce bâtiment, proche de l'IUT de Castres a été ciblé pour répondre à la demande existante de logements étudiants sur la commune.

Par l'intermédiaire du syndicat mixte, l'Office a contacté le CROUS de Toulouse-Occitanie. Opérateur public exerçant dans le secteur de l'Enseignement supérieur, le CROUS gère directement des résidences universitaires réparties sur l'ensemble de l'académie de Toulouse, et situées dans la plupart des cas à proximité des campus d'enseignement supérieur.

Le logement universitaire étant une mission de service public offrant par sa tarification sociale des perspectives d'égalité des chances aux étudiants, l'Office souhaite dédier ce bâtiment aux étudiants et louer cet ensemble immobilier au CROUS de Toulouse. Ainsi, les deux parties se sont rapprochées afin de convenir d'un partenariat permettant de favoriser le logement étudiant sur le territoire de Castres.



Les logements visés ont pour vocation de correspondre aux caractéristiques des logements étudiants affectés au parc des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Toulouse. A ce titre, les logements proposés sont donc conformes aux normes d'habitation aux logements rénovés en cours au sein des résidences universitaires.

L'Office a effectué des travaux sur ce bâtiment permettant de répondre aux cahiers des charges du CROUS qui a, lui, entièrement équipé cet immeuble. Une convention de location a été signée en mai dernier pour une durée de 9 ans renouvelable.

L'Office est heureux de pouvoir participer au développement de logements à destination des étudiants sur notre territoire.

• OPERATION DE PROXIMITE

Votre cadre de vie, c'est sa priorité ! Une opération de nettoyage des abords et de désherbage a été menée le mercredi 5 juin par le pôle proximité, dans les rues Goya, Toulouse-Lautrec et Louis David.



• POINT SUR NOS TRAVAUX DE REHABILITATIONS THERMIQUES

L'Office poursuit son Plan stratégique Patrimonial et a démarré plusieurs chantiers de réhabilitations thermiques sur son patrimoine dans le but de garantir un meilleur confort de vie à ses locataires, en parallèle de son important chantier de rénovation urbaine sur le quartier de Petit Train. Pour l'année 2024, l'Office a prévu d'investir environ 9.500.000 euros dans le cadre de ces réhabilitations. Ces travaux bénéficient également de subventions de divers partenaires : l'Etat, l'ANRU, la Région Occitanie, le FEDER (fonds européens gérés par la Région Occitanie), le Département du Tarn, la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, et Action logement.



Réhabilitation de 63 logements Rue des Lilas



Réhabilitation sur le quartier de LARDAILLE

Réhabilitation de 71 logements Rue du Petit Train



Réhabilitation sur le quartier de LAMEILHE



INFORMATIONS



• FIN DES PAIEMENTS EN ESPECES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

A partir du 1^{er} janvier 2025, il ne vous sera plus possible de payer votre loyer en espèces à la Caisse d'Épargne. Plusieurs solutions de remplacement vous sont proposées :

- Le prélèvement automatique : une option pratique pour éviter les oublis et garantir le paiement à temps. Des mandats sont mis à disposition au siège de l'OPH ;



- Le paiement par carte bancaire : vous pouvez régler par carte bancaire en vous connectant sur votre espace ;

- Le paiement par chèque : à l'ordre de l'OPH CACM, à déposer ou envoyer à l'OPH.

Pour toute question ou difficultés, vous pouvez sans tarder contacter nos Conseillères en Économies Sociales et Familiales au 05.63.62.61.00, qui mettront tout en œuvre pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Nous vous encourageons à réfléchir dès à présent à un nouveau mode de paiement

• RENDEZ VOUS D'ETE 2024

Après les « Rendez-vous d'été » dans les quartiers de Laden Petit-Train et de Lameilhé, le spectacle musical et les animations diverses pour les enfants auront lieu le mercredi 3 juillet dans le parc de la Bouriatte de 18h30 à 21h00. En famille, avec vos voisins et amis, venez partager un moment convivial et festif. Le groupe musical « Quality Street Band » composé de cinq musiciens et d'un chanteur distillera des rythmes festifs et une bonne humeur contagieuse.



Le répertoire, très éclectique, vous fera redécouvrir des incontournables de la chanson française, des succès des années 80, des reprises en version ska et quelques notes de rhythm'n'blues. En cas de mauvais temps, un repli est prévu.

• SIMULATIONS INCENDIES

Depuis le début de l'année 2024, trois simulations de feux de véhicule ont eu lieu dans un parking souterrain de l'Office situé à La Platé, Rue Tolosane à Castres.

Ces exercices ont été réalisés dans le cadre de journées de formation de maintien et de perfectionnement des acquis dans le domaine de l'incendie, par les sapeurs-pompiers de Castres. Le but étant l'orientation dans un milieu clos et inconnu.



RAPPEL

• CARTES GRISES - LOCATION DE GARAGES OU DE PLACES DE PARKING

Il est rappelé aux locataires de garages ou de places de parking qu'ils doivent informer l'Office en cas de changement de véhicule et fournir la copie de la carte grise du nouveau véhicule. »,



• ASTREINTE ET NUMÉROS D'URGENCE

L'Office est attaché à la continuité du service rendu aux locataires et possède un service d'astreinte 24H24 et 7J/7 pour assurer une écoute permanente.

Le personnel d'astreinte reste à la disposition des locataires lorsque les circonstances l'imposent et ce, en dehors des horaires de travail. Ce personnel assure : * la sécurité,* l'urgence,* le conseil auprès des locataires. Il s'agit d'une équipe composée de 9 intervenants (pour 2024) et réalisant une permanence hebdomadaire à tour de rôle.

Ce service a connu une nette progression de ses interventions entre 2022 et 2023, (+18%). Aussi, il est important de vous rappeler qu'en cas d'urgence certains prestataires assurent directement les appels d'urgence :

Problème d'eau chaude ou de chauffage (Équipement individuel uniquement) ou de VMC
Appeler ENGIE HOME SERVICES au 09.77.40.58.04

Panne d'ascenseur
Appeler OTIS au 08.00.24.24.07

Coupure d'eau
Appeler EAUX DE CASTRES BURLATS au 05.63.51.90.90

Urgence GAZ
Appeler GRDF au 08.00.47.33.33

Urgence électricité
Appeler ENEDIS au 09.72.67.50.81

D'autres numéros utiles sont indiqués dans votre livret du locataire tels que les services d'ALLO MAIRIE au 05.63.71.58.58 pour tout problème sur le domaine public ou de la Police Municipale pour des problèmes de tranquillité publique au 05.63.71.58.55. Il vous est également rappelé le numéro du Commissariat de police de Castres : 05.67.87.72.11

